

Mémoire de Master en psychologie du développement :

Directives aux étudiants

Le masculin est utilisé au sens générique ; il désigne tant les femmes que les hommes

Remarque préalable

Le travail de mémoire pour le Master en psychologie du développement est soumis au règlement d'études de la maîtrise universitaire en psychologie. Les présentes directives ne remplacent pas ce règlement (qui est dans le guide de l'étudiant), car le règlement contient de nombreux éléments qui ne sont pas mentionnés ici.

Quantité de travail - Crédits

Le travail de mémoire avec sa soutenance orale et la participation au colloque donne droit à 30 crédits ECTS. Cela correspond à 750 à 900 heures de travail et représente ¼ du travail à fournir pour l'obtention du Master.

N.B. Le fait d'atteindre ce nombre d'heures ne garantit pas la réussite du travail.

Objet du travail

- a) **Travail empirique** (c'est-à-dire, qui s'appuie sur une étude scientifique faisant l'objet d'une récolte de données) auprès de participants humains ou animaux.
- b) **Problématique** : hypothèse théorique développementale OU liée à l'âge
- c) **Montage d'une expérience** :
 - Choix d'un paradigme et plan expérimental adéquat à la problématique
 - Création de stimuli, questionnaires ou autre matériel; programmation ordinateur; recrutement des participants; etc.
 - Récolte et analyse des données
- d) **Population étudiée** : $N > 1$ (sauf études intensives de cas uniques), groupes d'âges différents ou autres critères de contrôle ou de comparaison (p.ex., comparer un groupe d'un âge déterminé à des données déjà existantes d'un groupe d'un autre âge ou à des normes concernant un certain âge).

N.B. Le comité de programme détermine si un thème appartient à l'orientation psychologie du développement.

Format

- a) **Forme** : article scientifique
- b) **Style** : Normes du Manuel de l'APA (*American Psychological Association*), 5^{ème} édition, (<http://apastyle.apa.org/pubmanual.html>), sauf consignes mentionnées dans ce document.
- c) **Nombre de pages** : 20 à 60 pages, hormis annexes, et sauf cas particuliers.

- d) **Police** : Arial, 11p ou Times New Roman, 12p
- e) **Interligne** : 1.5 ligne
- f) **Marges** : 2.5 cm de chaque côté
- g) **Impression** : Recto-verso

Structure

- a) **Couverture**, incluant : nom de l'étudiant, nom des superviseurs, titre du mémoire, catégorie du rapport (« Mémoire de Master en Psychologie du Développement »), année (p. ex., 2007-2008), logo de l'Université, e-mail de l'étudiant.
- b) **Table des matières**
- c) **Résumé** de 140 à 180 mots, contenant but/problématique/hypothèse, participants (âge !), paradigme ou méthode de recueil des données, résultats principaux.
- d) **Introduction théorique**, incluant le but, le *state of the art*, la problématique et les hypothèses théorique et opérationnelles.
- e) **Méthode** : participants, paradigme, procédure de recueil des données, matériel, plan d'expérience.
- f) **Résultats**, conformes aux normes APA : résultats descriptifs et inférentiels, tableaux et graphiques.
- g) **Discussion et Conclusion** : reprise critique des résultats principaux, réflexion en lien avec le *state of the art*, éventuellement critiques de l'étude, proposition de nouvelles recherches basées sur les résultats trouvés.
- h) **Références bibliographiques**, conforme aux normes APA
- i) **Annexes** : parties principales des *outputs* de logiciels statistiques de tout résultat cité dans le mémoire ; tout document et information utile à une meilleure compréhension du travail, tel que éventuellement données brutes.

Conseils de rédaction

Écrire de façon claire :

- a) Éviter redondances inutiles, mais éviter ambiguïtés
- b) Utiliser le mot juste
- c) Faire des phrases courtes
- d) Préférer les phrases à la voix active qu'à la voix passive
- e) Bien articuler les idées (utilisation de mots de transition, mais à bon escient !)
- f) Faire attention à : vocabulaire, orthographe, grammaire, abréviations (cohérence avec APA et au sein du texte), citations (selon APA).

Groupe de travail / Rédaction

La rédaction du mémoire se fait de manière individuelle, sauf la méthode et les résultats qui peuvent être communs.

Soutenance

- a) **Forme** : soutenance orale individuelle avec support électronique (p.ex., PowerPoint)
- b) **Temps** : présentation 15 min + discussion 30 min

Évaluation

- a) **Objet** : mémoire et soutenance avec support électronique chacun-e donnant lieu à une note indépendante (cf Règlement)
- b) **Mode** : individuel
- c) **Lignes directrices de l'évaluation:**
 - **Mémoire :**
 - i. Clarté de l'approche théorique
 - ii. Compréhensibilité du texte
 - iii. Fil conducteur (déroulement de l'argumentation et articulation des concepts)
 - iv. Qualité de la méthodologie et de la récolte des données
 - v. Qualité du traitement des données et des analyses statistiques
 - vi. Respect des règles de rédaction (directives APA, directives de ce document)
 - vii. Approche critique
 - viii. Autonomie au cours du travail pour la préparation, le développement et l'implémentation de l'expérience, le traitement et l'analyse des données, la rédaction du mémoire, et la préparation de la présentation
 - **Soutenance avec support électronique :**
 - i. Clarté et dynamique de la présentation
 - ii. Fil conducteur (déroulement de l'argumentation et articulation des concepts)
 - iii. Qualité du support électronique (p.ex., diapositives PowerPoint): quantité de texte appropriée, choix judicieux de l'information, intelligibilité des graphiques.
 - iv. Structure et « timing » de la présentation
 - v. Réponses aux questions posées : Focalisation sur le point demandé ; Clarté/Qualité/Cohérence/Logique des réponses

Éthique et plagiat

Le mémoire doit impérativement respecter les règles d'éthiques et éviter le plagiat. Veuillez consulter le code d'éthique de la Faculté de Psychologie et de Sciences de l'Éducation sur le site

http://www.unige.ch/fapse/recherche/ethique/SSEcode_ethique.pdf